

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable M. Girard,—De J. Royal et autres, et de R. E. Mitchell et autres.

L'honorable M. Lacoste, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,

Mercredi, 24 mars, 1886.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest, demandant la continuation de son acte constitutif, une extension du délai fixé pour la construction de sa voie ferrée et certains autres amendements à son dit acte constitutif ;

De la compagnie du chemin de fer Atlantique du Canada, demandant l'autorisation d'émettre des bons hypothécaires au-delà du montant qu'elle est actuellement autorisée à émettre, et aussi certains autres amendements à son acte constitutif ;

De Thomas E. Howard et autres, de Bath et autres lieux, demandant à être constitués en corporation comme compagnie de charbonnage et de transport de la rivière à l'Arc ;

De S. S. Macdonell et autres, de la ville de Windsor et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie Centrale Canadienne de machines à vapeur rotatives Forbes" ;

De la compagnie du chemin de fer de jonction du Nord et du Pacifique, demandant un acte qui amende son acte constitutif relativement à son pouvoir d'emprunter ; qui confirme une convention de bail conclue par elle avec les compagnies des chemins de fer du Nord et d'Hamilton et du Nord-Ouest, et qui prolonge le délai dans lequel elle doit commencer et achever les travaux de sa ligne au nord à partir de son point de raccordement avec le chemin de fer du Pacifique ;

De la banque Union d'Halifax, demandant un acte qui l'autorise à réduire son capital social ;

De A. R. Irwin et autres, d'Emerson, province de Manitoba, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie du chemin de fer d'Emerson et du Nord-Ouest," pour construire un chemin de fer allant d'Emerson au Portage La Prairie, avec un embranchement aboutissant à la frontière occidentale de la province ;

De la compagnie permanente de prêt et d'épargne du Canada, demandant un acte qui définit son pouvoir d'emprunt et l'autorise à créer des débetures-actions, et pour d'autres objets ;

D'Alexander Manning et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer du Lac-à-la-Roche, Souris et Brandon" ;

De A. P. Baswell et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer et de charbonnages de Medicine Hat" ;

De Benjamin Webster Folger et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie d'Assurance et d'aide mutuelle de Kingston et Pembroke (à responsabilité limitée)" ;

De Hiram A. Calvin et autres, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie Calvin (à responsabilité limitée)" ;

De la compagnie de terres et de homesteads de Saskatchewan (à responsabilité limitée), demandant un acte à l'effet de l'autoriser à réduire son capital et pour d'autres objets ;

De la Banque Union du Bas-Canada, demandant un acte qui l'autorise à réduire son capital et à changer son nom en celui de "La Banque Union du Canada" ;